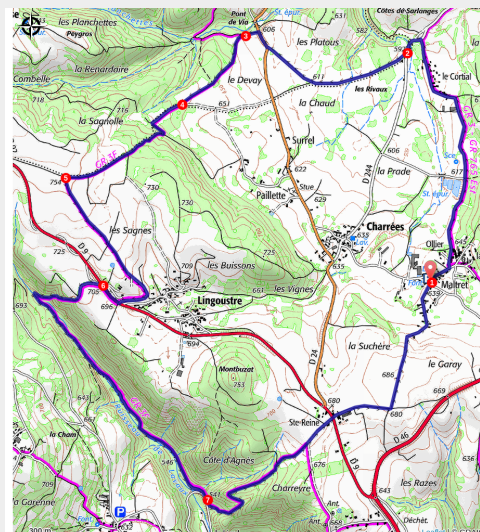


PR307 Le ruisseau de Lavaux

Gorges de la Loire - Retournac



Le plateau de la Madeleine (Ch. Bertholet)



Arpentez des chemins paisibles au pied du plateau de la Madeleine puis au fil du ruisseau de Lavaux.

L'assemblée

L'assemblée est le patrimoine le plus typique du Pays des Sucs et du Meygal. Aussi appelée « maison de Béate », c'est une modeste bâtisse de deux étages, reconnaissable à son clocheton. Construite et entretenue par les villageois, elle accueillait une « Béate », jeune fille formée par la Congrégation des Demoiselles de l'Instruction fondée au Puy par Anne-Marie Martel. En échange du gîte, du bois de chauffage et d'un petit arpent de terre, elle enseignait aux enfants les rudiments de lecture et le catéchisme. La Béate pratiquait également la dentelle, l'enseignait aux villageoises et, souvent, servait d'intermédiaire avec les marchands venus « lever » leurs productions. Accueillant dans la salle commune les villageois à la veillée, c'est aussi elle qui organisait les dévotions du mois de Marie, soignait les malades et veillait les morts.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 19

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 333 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Maltret (Retournac)

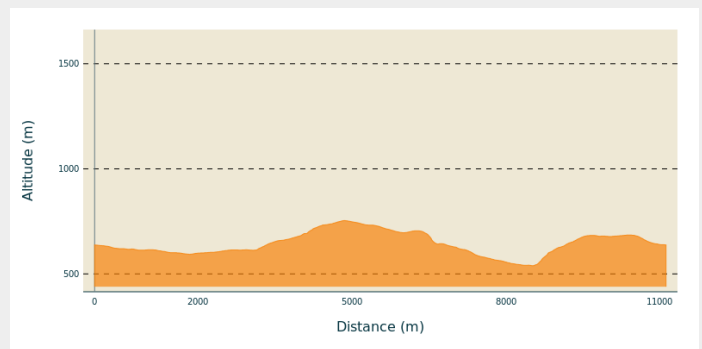
Arrivée : Maltret (Retournac)

Balisage : — PR

Communes : 1. Retournac

2. Solignac-sous-Roche

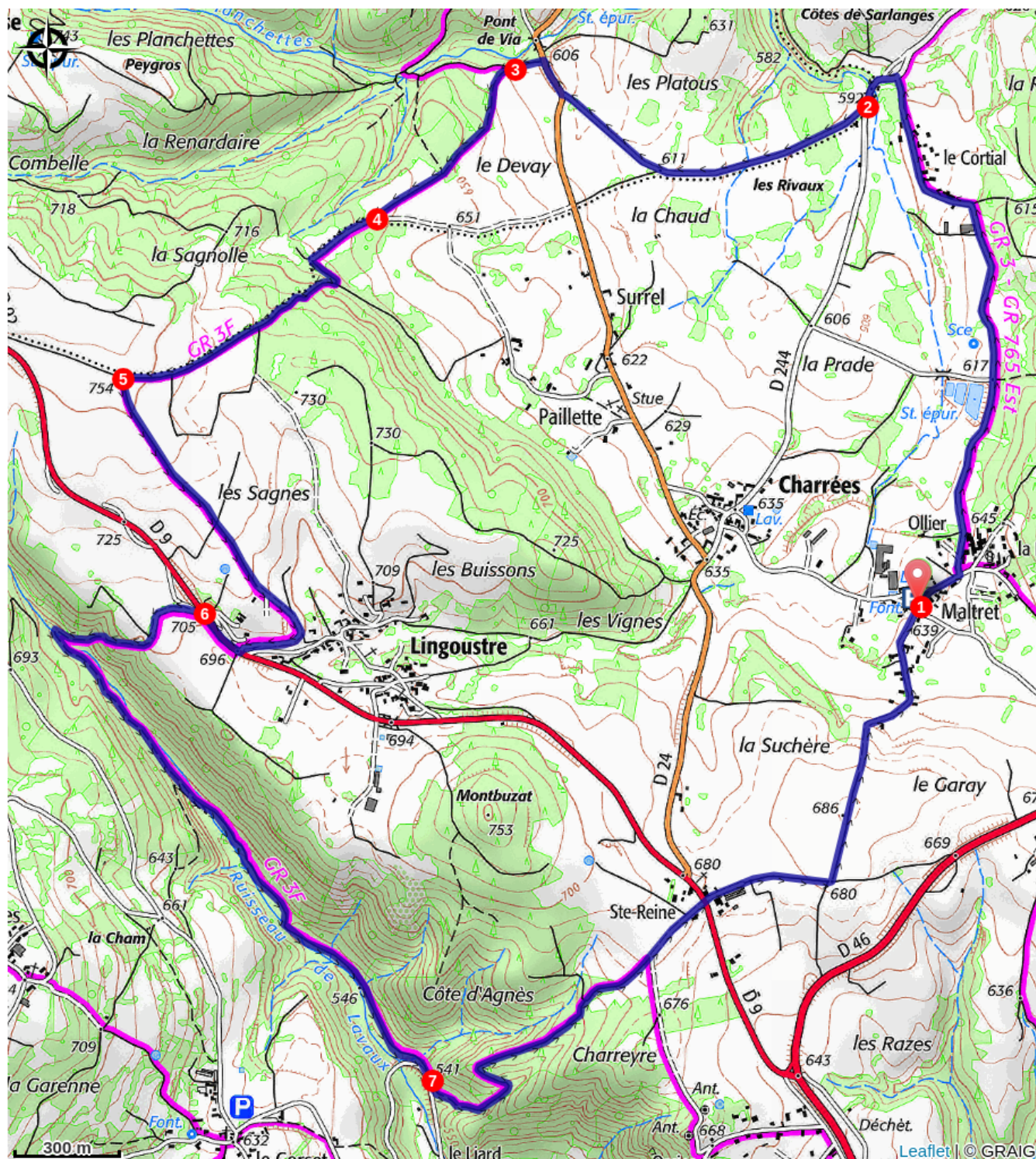
Profil altimétrique



Altitude min 539 m Altitude max 754 m

1. Depuis le centre de La Brousse, prendre la petite route vers Le Cortial. À la patte d'oie, partir à gauche. Continuer par cette petite route en droite ligne jusqu'à rejoindre le hameau du Cortial. Après ce dernier, arriver sur une route perpendiculaire. La suivre à gauche sur 150 m pour parvenir à une fourche.
2. Prendre la voie de droite. Plus loin, aboutir sur une route plus importante (D 24). L'emprunter sur 100 m à droite pour découvrir un chemin sur la gauche. Suivre ce dernier qui bientôt se scinde.
3. Monter par le chemin de gauche. Étroit et encaissé, le chemin grimpe dans les bois. À découvert, il se poursuit en droite ligne entre les champs. Arriver à un embranchement.
4. Persévérer tout droit. Le chemin grimpe ensuite sous les arbres. Sur un replat, en lisière, quitter le large chemin pour le sentier herbeux sur la droite. À nouveau plus large, le chemin se poursuit entre les terres agricoles. Atteindre un embranchement.
5. Tourner à gauche. Descendre entre les terres cultivées. Ignorer un sentier sur la droite et parvenir près d'habitations. Le chemin oblique à droite et parvient à la D 9. Traverser la route et la suivre sur 150 m à droite (*prudence !*).
6. S'engager alors sur le chemin sur la gauche. À l'intersection, prendre en face le sentier qui plonge dans le vallon. Franchir à gué le ruisseau de Lavaux, puis suivre le chemin qui longe le ruisseau. À plusieurs reprises, le chemin traverse le ruisseau. Déboucher sur une route.
7. Ne pas prendre la route, mais s'engager à gauche sur le chemin qui monte en sous-bois. Au sommet, le chemin sort des bois et se divise.
8. Laisser le chemin de droite pour continuer tout droit. Dans le hameau, traverser (*prudence !*) la D 9. En face, le chemin passe entre les maisons puis entre les terres cultivées. Parvenir à une croisée de chemins.
9. Virer à gauche. Retrouver bientôt le village de La Brousse et le point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Traversées délicates de la D 9 avant 6 et après 8.

Comment venir ?

Accès routier

Maltret /La Brousse, à 4 km au nord-ouest de Retournac par les D 9, D 46 et, après Jussac, la route à gauche.

Parking conseillé

Communal de Maltret